

DEC132785DR17

Décision donnant délégation de signature à Yves-Marie Paulet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité mixte de service UMS3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122739DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de service n°3113, intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer, dont le directeur est Yves-Marie Paulet ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Yves Royer, Directeur, Mme Annie Cudennec, Professeure, M. Guy Scouarnec, Ingénieur d'études et Mme Florence L'Hostis, Ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le 23 septembre 2013

Le directeur d'unité

Yves-Marie PAULET

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012